Envoyé en préfecture le 07/07/2026
Reçu en préfecture le 07/07/2026
Publié le
ID : 056-215601394-20260430-30042026N-DE

MAIRIE DE MONTERTELOT
(Morbihan)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six et le trente du mois d'avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTERTELOT, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Nellie JOLIVET, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 22 avril 2026

11 conseillers en exercice
Présents : 10 Votants : 10

10 conseillers étaient présents : Nellie JOLIVET, Philippe RICAUD, Laure BERTHY, Sophie CARO, Loïc LE PEN, Patricia BOUSSO, Éric PELLAN, Benjamin PERSON, Christophe FERRET et Sébastien GICQUEL

1 conseillère absente et excusée : Elodie LANGLOIS

A été désignée secrétaire de séance : Sophie CARO

OBJET : ADHESION AU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU MORBIHAN POUR L'ANNEE 2026

Madame le Maire propose au Conseil d'adhérer au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour l'année 2026. En tant que membre de l'association, la Commune pourra profiter de conseils, d'informations et de sensibilisation dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme, de l'environnement et du paysage.

Le montant de la cotisation est fixé pour 2026 à 0,35 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide, à l'unanimité :

- D'APPROUVER l'adhésion au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Morbihan (CAUE) pour l'année 2026 ;
- D'ACCEPTER de payer la cotisation fixée à 0,35 € par habitant, soit 131,25 € ;
- DIT que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget communal 2026.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE 56330 MONTERTELOT

01 094172 86